



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS  
SECRETARIAT D'ÉTAT

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 10 janvier 2018  
N°149

## Fixation des dates des élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique

**Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics et Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics**, ont communiqué ce jour par courrier aux organisations syndicales de la fonction publique, la date retenue pour l'organisation des prochaines élections professionnelles : elles se tiendront dans les trois versants de la fonction publique le 6 décembre 2018.

Dans les administrations qui recourront au vote électronique exclusif, les opérations se dérouleront sur des périodes comprises entre 24h et 8 jours, le dernier jour intervenant le 6 décembre 2018. Un courrier sera transmis à l'ensemble des employeurs afin de les sensibiliser aux enjeux essentiels de la préparation de ces opérations.

Les élections professionnelles sont un temps fort de la démocratie sociale dans la fonction publique.

### Contacts presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 03 - [presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet d'Olivier DUSSOPT : 01 53 18 45 75 - [chefcab.semcp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:chefcab.semcp@cabinets.finances.gouv.fr)



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux